

I. Les temps d'activités périscolaires et de la pause méridienne :

La gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) est un principe fondamental pour garantir un égal accès à tous à ces activités. Le conseil communautaire de la CCML a validé ce principe et a accepté le budget prévisionnel de ces NAP.

L'encadrement et les lieux des NAP

L'encadrement des NAP est assuré par des personnes salariées de la CCML, travaillant déjà dans les écoles ou les accueils périscolaires : ATSEM, aides maternelles, animatrices des accueils périscolaires.

En fonction des écoles, les NAP peuvent être organisés dans différents lieux :

- Lamarche : maison de l'enfance, gymnase, salle informatique, cour d'école, salles de sieste de l'école...
- Martigny-les-Bains : pôle enfance, cour d'école, salles de sieste de l'école...
- Damblain : salle de sieste et salle d'activité de l'école, cour d'école...
- Isches : bibliothèque, salle communale, salle d'école...
- Ainvelle : salle polyvalente, cour d'école...

Pour les déplacements des enfants, le PEDT prévoit 15 minutes de plus chaque jour attendant aux 45 minutes de NAP, afin de garantir 45 minutes effectives d'activité.

Une organisation permettant la découverte de nombreuses activités

Les enfants s'inscrivent aux NAP par période inter-vacances, soit 5 au total sur l'année. La participation aux NAP reste facultative, mais un engagement de principe est demandé sur la présence de l'enfant durant toute la période inter-vacances.

Les enfants sont répartis par groupe, et chaque groupe aborde un des cinq blocs d'activités par période inter-vacances. A chaque nouvelle période, les enfants découvrent un nouveau bloc d'activités, pour au final parcourir les 5 blocs d'activités sur l'année.

L'organisation de la journée pour chaque enfant

Elèves en maternelle

	8h30	11h30	13h15	14h15	16h30
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	NAP	Enseignement	
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	NAP	Enseignement	
Mercredi	Enseignement				
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	NAP	Enseignement	
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	NAP	Enseignement	

Elèves en élémentaire

	8h30	11h30	13h15	15h30	16h30
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP	
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP	
Mercredi	Enseignement				
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP	
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP	

II- Organisation et ressources humaines

Un comité de pilotage chargé de l'élaboration et du suivi du projet

Un comité de pilotage, créé pour l'élaboration du Projet Educatif Territorial, a pour mission le suivi de l'application du projet, le respect des objectifs fixés et l'évaluation de l'objectif de complémentarité et de cohérence des différents temps éducatifs. Ce comité de pilotage, est composé :

- Des élus du groupe de travail « écoles » de la CCML
- Le coordinateur des rythmes scolaires
- Les directeurs d'école
- La directrice de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs
- L'association qui organise l'accompagnement à la scolarité
- L'inspecteur de l'éducation nationale
- Un représentant de parents d'élèves par école
- La CAF des Vosges
- La DDCSPP
- Le Conseil Général des Vosges

Équipe pilote et membres du comité technique régional ICOFAS

- Président de la CCML
- Coordinatrice des NAP
- Chargée de développement
- Directrice activité petite enfance
- Illustratrice, conseillère artistique
- Experts en nutrition



Équipe opérationnelle :

Responsables CCML

Charlotte BRETON
Justine GRANDCLAIR
Nathalie MARCHAL
Jean-Luc MUNIERE

Animatrices NAP

Elisabeth AUBERT
Laetitia LALOUE
Jocelyne LALOUE
Isabelle MARTIN
Juliette PENDU
Caroline PIERREL
Marie-Rose ROUX
Anaise THIERY
Eliane THOUVENOT

Ambassadeurs nutrition

Jocelyne CORDIER
Sylviane FLEUTELOT
Evelyne RELION

Conseillère artistique

Dominique POUILLE

Equipe Cnam-Istna

Lucette BARTHELEMY
Cécile GAILLARD
Johanne LANGLOIS

